Grille tarifaire familles - Sept 2026

Service Petite enfance

	Quotient familial	TARIF NORMAL	TARIF MAJORE*
Heures bénéficiant d'un cofinancement (Communes , heures atypiques, situation de fragilité...)	inférieur à 269	3,50 €	4,38 €
	de 270 à 369	4,00 €	5,00 €
	de 370 à 469	4,50 €	5,63 €
	de 470 à 569	5,00 €	6,25 €
	de 570 à 669	5,50 €	6,88 €
	de 670 à 769	6,00 €	7,50 €
	de 770 à 869	6,50 €	8,13 €
	de 870 à 969	7,00 €	8,75 €
	de 970 à 1069	8,00 €	10,00 €
	de 1070 à 1169	9,00 €	11,25 €
	de 1170 à 1269	10,00 €	12,50 €
	de 1270 à 1369	11,00 €	13,75 €
	de 1370 à 1469	12,00 €	15,00 €
	de 1470 à 1569	13,00 €	16,25 €
	de 1570 à 1669	14,50 €	18,13 €
	de 1670 à 1769	16,00 €	20,00 €
	plus de 1770	18,00 €	22,50 €
	HORS CONVENTION	30,00 €	37,50 €

*** 25% supplémentaire pour les heures avant 7h et après 20 heures ou dimanche**

Service Handicap

	Quotient familial	TARIF NORMAL	TARIF MAJORE*
Heures bénéficiant d'un cofinancement (Communes , heures handicap, fonds de solidarité...) **Voir page suivante tarif PCH**	inférieur à 269	5,50 €	6,88 €
	de 270 à 369	6,00 €	7,50 €
	de 370 à 469	6,50 €	8,13 €
	de 470 à 569	7,00 €	8,75 €
	de 570 à 669	7,50 €	9,38 €
	de 670 à 769	8,00 €	10,00 €
	de 770 à 869	8,50 €	10,63 €
	de 870 à 969	9,50 €	11,88 €
	de 970 à 1069	10,50 €	13,13 €
	de 1070 à 1169	11,00 €	13,75 €
	de 1170 à 1269	12,00 €	15,00 €
	de 1270 à 1369	13,00 €	16,25 €
	de 1370 à 1469	14,00 €	17,50 €
	de 1470 à 1569	15,00 €	18,75 €
	de 1570 à 1669	16,00 €	20,00 €
	de 1670 à 1769	17,00 €	21,25 €
	plus de 1770	18,00 €	22,50 €
	HORS CONVENTION	32,50 €	40,63 €

*** 25% supplémentaire pour les heures avant 7h et après 20 heures ou dimanche**

Un devis est remis gratuitement pour les prestations dont le prix mensuel est supérieur à 100€ ou à la demande des familles quel que soit le prix des prestations.

Les km réalisés durant l'intervention, **dans la limite de 20km**, ne sont pas facturés.

L'association n'est pas assujetie à la TVA
Les frais de garde sont déductibles des impôts dans les conditions définies par le Code Général des Impôts.

La famille est redevable d'une adhésion annuelle à l'association

Adhésion annuelle	**15,00 €**
Adhésion solidaire	**10,00 €**

Grille tarifaire PCH - 2026

Applicable au 01/01/2026

Facturation de l'heure d'intervention PCH prestataire

Facturation de l'heure d'intervention	**28,77 €**
Prise en charge par le Conseil départemental	**28,77 €**
Reste à charge de la famille	**0,00 €**

Les km réalisés durant l'intervention, **dans la limite de 20km**, ne sont pas facturés.
Il n'est appliqué aucune majoration la nuit ou le WE.
L'association n'est pas assujetie à la TVA

Un devis est remis gratuitement pour les prestations dont le prix mensuel est

La famille est redevable d'une adhésion annuelle à l'association

Adhésion annuelle	**15,00 €**
Adhésion solidaire	**10,00 €**

Interventions auprès de groupes d'enfants (association, crèche, réunions publiques)

Depuis le 1er avril 2024

tarif horaire pour 1 intervenant	TARIF NORMAL	TARIF MAJORE*
Tous âges enfants en situation de handicap	36,50 €	45,63 €
Enfants valides de de 0 à 6 ans	36,50 €	45,63 €

A partir de 3 enfants de moins de 3 ans, compter 1 intervenant supplémentaire
A partir de 5 enfants de plus de 3ans,compter 1 intervenant supplémentaire
Au delà du contrat de départ, toute demi-heure entamée est due

*** 25% supplémentaire pour les heures avant 7h et après 20 heures ou dimanche**

Interventions en lien avec des tiers

Depuis le 1er avril 2024

tarif horaire pour 1 intervenant	TARIF NORMAL	TARIF MAJORE*
Service handicap : Interventions financées par les services sociaux	34,50 €	43,13 €
Service Petite enfance : Interventions financées par les services sociaux	30,00 €	37,50 €
Financement par un organisme d'assurance	42,00 €	52,50 €

Co-financement des Communes conventionnées

Depuis le 1er avril 2024

Communes	24,36 €